



Syndicat

cftc

section

Crédit Agricole SA

la newsletter sociale

cftc-casa.com

**OCTOBRE
2024**

En page 2

Négociation
dialogue social
Report de la
négociation séniors

En page 3

Arrêts maladie &
congrés payés
Conflit de générations

En page 5

Où sont les femmes ?
Reconversion des
sportifs
Dépistages

En page 4

Droits **CSE**
Coup de ❤️
Plastic Odyssey

En page 6

Calendrier **CFTC**
2025

La Négociation Annuelle Obligatoire va bientôt s'ouvrir



Comme chaque année, la DRH va ouvrir la Négociation Annuelle Obligatoire, probablement fin novembre, début décembre.

L'an passé, cette négociation a laissé **vos délégués CFTC** sur leur faim.

Certes la DRH a fait un geste historique en suivant les propositions de la **CFTC** sur le pourcentage pour les augmentations individuelles et l'enveloppe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Environ 55% de nos collègues en ont bénéficié.

Mais force est de constater que **45% d'entre nous n'ont rien vu passer, dont une partie peut-être depuis plus de 3 ans !**

Selon nous, en 2023, il manquait quand même l'essentiel :

UNE AUGMENTATION COLLECTIVE complémentaire versée en fin d'année

qui aurait permis de réduire le déficit d'inflation cumulé constaté par tous les collaborateurs depuis 2021.

Vous avez aussi été très nombreux à témoigner que la **Rémunération Variable Collective n'a pas compensé l'effet déceptif**, quand tout le monde a vu des **résultats de Casa et du Groupe jamais atteints** auparavant.

Alors, que faut-il attendre en 2024 de cette NAO, au regard de l'inflation, d'un environnement économique incertain et du futur résultat de Casa ?

Et vous, quelles mesures proposeriez-vous ?

Répondez à notre sondage avant le **29/11/2024** en cliquant sur l'image ci-contre.

Vos réponses seront traitées de manière anonyme.

Vos délégués CFTC se feront les relais de vos revendications.



Commission consultative

Vous n'avez pas été augmenté depuis plus de 3 ans.

Vous pensez que vous ne le serez pas non plus cette année ?

N'attendez pas et ne restez pas seuls face à cette situation !

Vos Délégués CFTC sont à votre écoute, pour vous accompagner et défendre vos intérêts lors de la commission consultative (relative aux rémunérations) qui aura lieu vers fin novembre 2024.

Alain STEPHAN (RS & DS) sera votre contact pour préparer et défendre votre dossier auprès de cette commission, n'hésitez pas à le solliciter dès maintenant.



[Relisez la newsletter
du mois précédent](#)



Suivez-nous

cftc-casa.com

1



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS



**RIEN N'EST ACQUIS
CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE AVENIR**

La Négociation « Dialogue social » apporte quelques avancées intéressantes pour les salariés et leurs élus

La négociation sur le dialogue social se termine.

La DRH et les 3 Organisations Syndicales Représentatives (OSR) sont unanimes. Elles saluent la qualité du dialogue social chez Crédit Agricole SA depuis très longtemps et plus particulièrement depuis l'accord de 2019 relatif à la mise en place de la nouvelle instance CSE (en conformité avec les ordonnances Macron de 2017).

Cette négociation avait pour but d'améliorer quelques points essentiels concernant les moyens mis à disposition des Organisations Syndicales et de l'instance CSE et ses 3 commissions obligatoires (CSSCT, CES et CPS *).



L'accord soumis à la signature des 3 OSR comporte, entre autres, 3 évolutions très intéressantes que vos Délégués Syndicaux CFTC saluent :

- ✓ Toutes les questions soumises par les salariés à la CSSCT feront l'objet d'un échange avec la Direction, 10 jours après leur transmission.
- ✓ Les élus suppléants pourront maintenant, comme c'était le cas pour les titulaires, être remplacés quand ils quittent leurs fonctions et notamment quand ils sont amenés à prendre la place d'un titulaire partant. C'est important pour la vie de l'instance CSE pendant toute la durée du mandat. Il faudra bien entendu respecter la parité et désigner un candidat présent sur les listes, volontaire et lui-même non élu.
- ✓ La subvention de Casa au CSE pour la gestion des activités sociales et culturelles sera désormais versée 75% en janvier et 25% en juin (versus 50% en janvier et 50% en juillet précédemment). La CFTC ne siège malheureusement pas au bureau du CSE. Faute d'informations suffisantes sur la gestion des budgets du CSE, elle ne pouvait donc pas porter cette demande. Mais vos délégués CFTC la soutiennent, comme mesure permettant de faciliter la trésorerie du CSE.

(*) CSSCT = Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail et Qualité de Vie au Travail

CES = Commission Economique et Stratégique

CPS = Commission des Politiques Sociales

Vers un énième report de la négociation seniors !



Dans notre newsletter de juin 2024, nous espérions l'ouverture d'une négociation seniors en 2024. Un temps annoncé pour septembre 2024, elle est une nouvelle fois repoussée sine die par la Direction, sans aucune justification.

C'est pourtant un thème majeur de la qualité de vie au travail pour nombre d'entre nous alors que l'âge du départ en retraite est sans cesse reporté.

Ce n'est pas à la hauteur de la qualité du dialogue social que nous venons d'évoquer plus haut.

La CFTC fustige cette procrastination incessante et insiste une nouvelle fois pour que cette négociation s'ouvre sans attendre la saint-Glinglin. Nous sommes impatients d'être un jour, enfin entendus !

Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

Suivez-nous



cftc-casa.com

2



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS

**ENGAGÉS POUR VOUS, ÉLUS PAR
VOUS, NOUS SOMMES ET SERONT LÀ
POUR VOUS !**



ÉCLAIRAGE

Arrêts maladie et congés payés

La loi du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne met en conformité le Code du travail en matière d'acquisition de congés payés pour maladie non professionnelle. En effet, le droit européen prévoit depuis longtemps que les travailleurs absents pour cause d'arrêt maladie doivent bénéficier de congés payés. La Cour de cassation avait, en septembre 2023 rendu trois arrêts invitant à une évolution législative. C'est désormais chose faite.

Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur dès le 24 avril 2024 mais s'appliquent rétroactivement aux arrêts de travail intervenus depuis le 1er décembre 2009 sous certaines conditions.

Dans son numéro 177 de juin 2024, la CFTC cadres nous rappelle toutes les dispositions de la loi.

[lire l'article de la CFTC cadres](#)



Vos élus CFTC ont sollicité la DRH pour savoir si elle envisage des dispositions particulières chez Casa au regard de cette loi. En rédigeant ces quelques lignes, nous n'avons pas de précisions complémentaires.

Comme indiqué dans l'article, les personnes concernées par un éventuel rattrapage de congés payés pendant une période de maladie ayant eu lieu entre le 1^{er} décembre 2009 et le 24 avril 2024, ont jusqu'au 24 avril 2026 pour introduire une action en exécution du contrat de travail, en vue de l'octroi de congés.

Pour l'instant, chez Casa, vous seriez potentiellement concerné, si dans la période susmentionnée, vous avez été absent pour maladie, avec pour conséquence un total annuel de congés payés inférieur à 20 jours ouvrés (équivalent de 24 jours ouvrables). Dans ce cas, ne tardez pas à vous manifester pour prendre date et en discuter avec votre Gestionnaire des Ressources Humaines.

Faut-il opposer les générations dans le monde du travail ?



Faut-il absolument opposer les générations, qu'on les nomme X, Y ou Z au sein du collectif de l'entreprise ?

Ne vaudrait-il pas mieux essayer de comprendre les attentes des salariés qui évoluent au fil du temps et donc avec les nouvelles générations ?

Que nous dit la pyramide de Maslow sur l'évolution du capital humain et quels sont les apports positifs des uns et des autres ?

Trouver la bonne adéquation entre les contraintes des clients et celles des salariés, et pas uniquement demander aux salariés d'adapter leur mode de vie aux contraintes des clients, est une voie désormais possible dans certaines sociétés de services. SECAFI, filiale du groupe ALPHA nous livre son analyse très intéressante dans son numéro « Traits d'Union n° 157 de septembre 2024 ».

[lire l'article de SECAFI](#)

La CFTC défend depuis toujours la complémentarité intergénérationnelle. Vos élus CFTC sont persuadés que l'on pourrait mieux exploiter les passerelles entre les salariés. Tout le monde aurait à y gagner. Par exemple, les seniors pourraient avoir un temps de leur activité dédié au coaching des plus jeunes pour partager avec eux, leur connaissance du Groupe CA dont le fonctionnement complexe revêt souvent un caractère « politique ». Si seulement la négociation seniors pouvait s'ouvrir, nous aurions alors l'opportunité de pousser ce genre d'idées !

Vous partagez nos valeurs?

[Adhérez](#)

Suivez-nous



cftc-casa.com

3



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS



**RIEN N'EST ACQUIS
CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE AVENIR**

En octobre faites le point sur l'utilisation de vos droits CSE



Vous avez toujours sous le coude, **vos justificatifs de dépenses engagées cet été, pendant vos congés ?** Mais avec tout ce qui s'est accumulé sur votre bureau en votre absence, vous n'avez pas encore eu le temps de les déclarer sur votre **espace CSE**.

Et si vous preniez quelques minutes pour le faire dans les limites de **vosre enveloppe Loisirs 2024 ?**

Profitez-en également pour faire calculer votre quotient familial pour 2025. C'est la base des prestations qui vous seront accordées...**et n'oubliez pas de faire un tour d'ensemble des prestations existantes afin de planifier leur consommation avant la fin de l'année.** L'équipe Gestion du CSE reste à votre écoute pour vous assister dans vos démarches.

Notre coup ❤️ Le Crédit Agricole renouvelle son partenariat avec Plastic Odyssey



Le **60 secondes** du **14 octobre** faisait sa Une sur le renouvellement du partenariat avec **Plastic Odyssey**.

Quand on constate que des continents entiers de plastique émergent des océans, on peut toujours regretter de s'attaquer au problème a posteriori.

Mais changer les mentalités demande du temps.

Vos élus CFTC apprécient le travail de **Plastic Odyssey** à la fois pour recycler chaque fois et partout où c'est possible mais aussi dans le rôle pédagogique fondamental que portent **les équipes d'explorateurs**. Nous apprécions que **le Crédit Agricole** renouvelle son partenariat et permette ainsi à cette équipe de continuer ce combat vital pour la planète et ses habitants. Ci-dessous le texte intégral du **60 secondes** :

« Depuis l'origine du projet d'expédition autour du monde* en 2019, **le Crédit Agricole** accompagne **l'équipe d'explorateurs de Plastic Odyssey**.

Leur objectif est de référencer et partager des solutions de recyclage pour lutter contre la pollution plastique en mer.

Le renouvellement de ce partenariat, en cohérence avec le Projet Sociétal et la volonté **du Crédit Agricole** de soutenir le développement de l'économie circulaire, permettra à **Plastic Odyssey** de poursuivre le déploiement de solutions concrètes pour lutter contre la pollution plastique dont certaines pourront être incubées à bord du navire. Il s'agira aussi de consolider l'écosystème des entrepreneurs du recyclage, de faciliter le partage des bonnes pratiques et l'installation de nouvelles micro-usines (10 en 2024).

Par exemple, au Sénégal, **Plastic Odyssey** prévoit le déploiement en 2024 de quatre **Plastic Odyssey Factories**, ces unités de recyclage clé en main installées dans des conteneurs maritimes et adaptables aux spécificités locales. Dans un pays où, faute d'unité de recyclage en région et de moyen de transport de la matière plastique à des coûts abordables et où le taux de recyclage avoisine les 10 %, elles permettront de contribuer au recyclage des 450 000 t de plastique qui pourraient être traitées chaque année. »

** Le navire est parti le 1^{er} octobre 2022 pour trois ans et 30 escales de trois semaines sur trois continents. Après 18 mois, 14 318 miles nautiques parcourus et 346 jours passés dans 20 ports, un premier bilan établit que 210 initiatives locales ont été visitées permettant de documenter 50 technologies de recyclage du plastique. Pour sensibiliser les populations au fléau du plastique dans les océans et au recyclage, 50 événements et 3 427 visites scolaires ont été organisés et 60 ministres, ambassadeurs et officiels sont montés à bord du navire. Les enjeux de l'expédition et ses réalisations sont aussi de mieux en mieux connus avec 66k abonnés cumulés sur les réseaux sociaux et 3 500 visites par mois sur leur site internet.*

Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

Suivez-nous

cftc-casa.com

4



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS

**ENGAGÉS POUR VOUS, ÉLUS PAR
VOUS, NOUS SOMMES ET SERONT LÀ
POUR VOUS !**

Mais où sont les femmes ?

La succession de **Philippe Brassac** se prépare. A cette occasion, **la CFTC** se demande « **où sont les femmes ?** » A notre connaissance, il y aurait actuellement **6 candidats déclarés, tous masculins !** N'y aurait-il donc dans **ce Groupe**, aucune femme ayant les compétences qui se porterait candidate ?

Pourtant choisir une femme à ce poste, ça aurait de l'allure, non ?



Et si les entreprises s'intéressaient plus aux sportifs de haut niveau en reconversion ?



Dans notre newsletter de septembre, nous remercions **les athlètes** et faisons **référence aux valeurs qu'ils portent tous au quotidien et qui sont en grande partie transposables dans les entreprises.**

Capacité à fédérer, faire des choix, prendre des risques, organiser les activités, résilience, persévérance, ambition, créativité, réactivité, adaptabilité, travail en équipe, rigueur, fiabilité, ... ! **Autant de compétences** qui font le quotidien des sportifs et **dont les entreprises ont un besoin essentiel** au sein de leurs effectifs.

Nous reprenons là encore les lignes produites par **la CFTC cadres**, dans **son numéro 177 de juin 2024**, pour partager avec vous l'analyse qu'en fait l'**APEC**.

[lire l'article de la CFTC cadres](#)

Et pourquoi pas un jour chez **CAsa** ? **La CFTC dit chiche !** Il existe d'ailleurs déjà des précédents dans le **Groupe CA** notamment en **Caisses Régionales** ou chez **CAPS**. Nous saluons ici **tous les athlètes collaborateurs du Groupe** quel que soit leur niveau sportif.

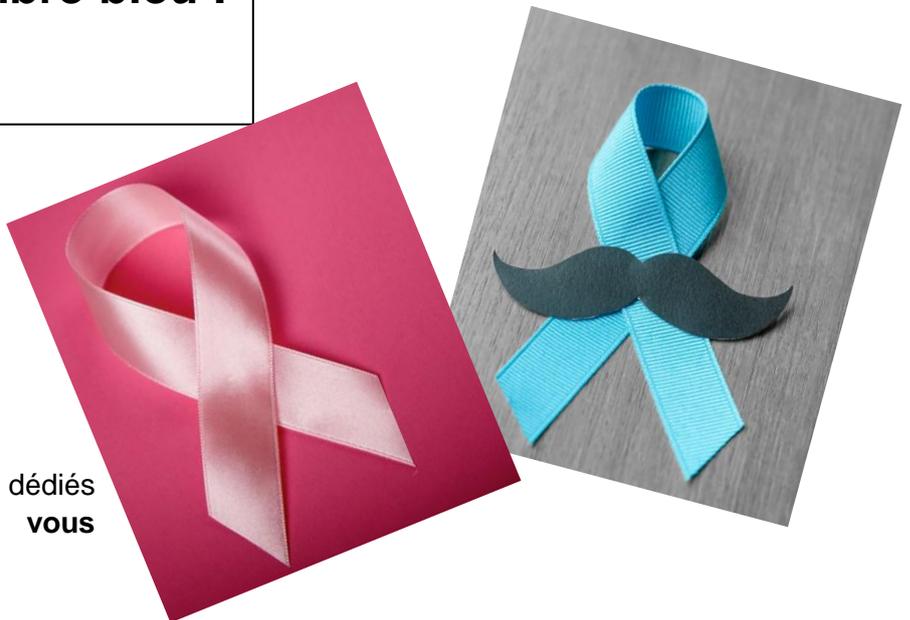
Octobre rose et novembre bleu : Prenez soin de vous, Faites-vous dépister

Les clichés ont parfois la vie dure !
Mais le combat est indispensable :
Chaque année en France :

- ✓ **433 000 nouveaux cancers**
1 200 chaque jour
- ✓ **162 000 décès**
25% des causes de décès.

En ces mois d'octobre et novembre dédiés aux dépistages, **vos élus CFTC** vous invitent à **prendre soin de vous.**

Faites-vous dépister !



Vous partagez nos valeurs?

[Adhérez](#)

Suivez-nous

cftc-casa.com

5



LA CFTC À VOS CÔTÉS



RIEN N'EST ACQUIS CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR

Le calendrier 2025 CFTC arrive !

Vos élus CFTC passeront dans vos locaux, prochainement pour les distribuer.

Nous profiterons de ce moment privilégié pour échanger avec vous sur vos préoccupations que nous pourrons ensuite relayer auprès de la Direction.

Alors que la prochaine négociation annuelle obligatoire approche, n'hésitez pas à nous faire part des revendications qu'il vous paraîtrait utile de porter en votre nom.

2025

CFTC CASA

cftc-casa.com

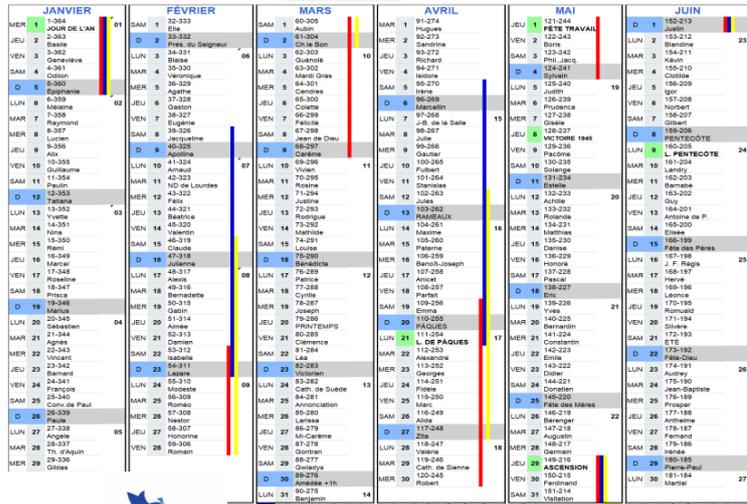


RIEN N'EST ACQUIS CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR

cftccasa@gmail.com



Credit Agricole SA et Filiales



Retrouvez toute notre actualité sociale sur nos sites internet

Fédération Banque cftc-banques.fr

Conféd. nationale cftc.fr

VOS REPRÉSENTANTS CFTC CASA

Élus CSE Titulaires Élus CSE Suppléants Délégués Syndicaux

Marie-José FERJIAULT 06 75 24 59 77
Denis CIROT 06 74 44 68 02
Valérie VOYNEAU 01 57 72 42 05

Lucien KEMKENG 01 43 23 60 55
Catherine ABALAIN 01 43 23 60 65
Benjamin MASSONIE 01 43 23 35 41

Catherine ABALAIN
Denis CIROT
Marie-José FERJIAULT
Alain STEPHAN

Représentant Syndical En 2025, vous bénéficiez de 11 jours EJR à l'usage de vos collègues... (1) pour connaître le solde EJR pour tout autre cas, contactez-nous.

CONGÉS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE

Nombre de jours de congés + 31 jours ouvrés = 25 jours légaux + 6 jours conventionnels. Une fraction minimale de 10 jours ouvrés continus (2 semaines) avec un maximum de 24 jours (4 semaines) doit être prise entre le 1er mai et le 31 octobre.	Alimentation du CET : les jours de la 5ème semaine de congés payés + les 6 jours conventionnels + les EJR, le tout dans la limite de 15 jours par an. Les jours de la 6ème semaine de congés payés rentrent dans cette limite des 15 jours mais sont stockés dans un compartiment à part appelé CES. Les EJR supplémentaires pour les cadres en forfait jours (3 ou 6 j) ne rentrent pas dans ce décompte de 15 jours.	La RVP éparpillée est stockée dans un autre compartiment dénommé CEE. Un plafond du CET est prévu par la loi : 200 000 € en contrepartie des jours cumulés.	Valeur d'un jour de congé dans le CET : rémunération brute mensuelle au moment du versement ou du débloqué, divisée par 21,67 (5 jours x 52 semaines / 12 mois = 21,67 jours travaillés en moyenne dans un mois).
Nombre d'EJR : entre 11 et 14 jours en forfait jours (variable selon le nombre de jours fériés tombant un jour ouvré)			
Congés en cas d'événement familial ou spécifique	Durée légale	Convention collective	
Mariage ou PACS	Salarié : 4 jours Enfant du salarié et conjoint (au sens large) : 1 jour Conjoint : 3 jours Enfant du salarié et du conjoint (au sens large) : 5 jours	5 jours 2 jours 5 jours 5 jours	
Décès	Fils, mère, du salarié et du conjoint (au sens large) : 3 jours Frère, sœur du salarié : 3 jours Frère, sœur du conjoint (au sens large) et autres descendants et ascendants du salarié et du conjoint (au sens large) : 0 jour	3 jours 3 jours 2 jours	
Congé en cas d'affectation de longue durée, accident grave ou hospitalisation conjoint, enfant < 25 ans, ascendant 1er degré	0 jour	5 jours par affectation / accident hospitalisation	
Congé proche aidant (sous réserve de l'accord de la MSA - fractionnable)	3 mois renouvelable, maxi 1 an sur la carrière (allocation journalière CAF)	Durée légale avec maintien de salaire	
Déménagement	0 jour	2 jours	
Congé Sabbatique (possible après 6 années d'activité professionnelle dans le secteur privé et 3 ans dans l'entreprise)	6 à 11 mois maxi (non rémunéré)	2 ans possible pour suivre le conjoint (non rémunéré)	
Congé pour création ou reprise d'entreprise (possible si 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise)	1 an maxi (non rémunéré)	2 ans maxi (non rémunéré)	
Congés liés à l'arrivée d'un enfant et enfant(s) malade(s) (maintien de salaire sous conditions)			
Autorisation d'absence pour examens médicaux des femmes enceintes	Durée de la visite + trajet		

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES
Accueil

Comme chaque année, vous trouverez dans l'encart central du calendrier, toutes les informations relatives aux congés chez **Credit Agricole SA** ainsi que nos coordonnées et toutes celles qui peuvent vous être utiles dans votre quotidien professionnel.

Parlez-en autour de vous et réclamez-le lors de notre passage parmi vous.

Si vous êtes absent le jour de la distribution, nous pourrions le confier à l'un de vos collègues.

Vous serez aussi les bienvenus à notre local 3^{ème} étage Piétra pour en récupérer un.

Vous appréciez le contenu de nos newsletters ? Dites-le nous en nous adressant un mail à cftccasa@gmail.com.

Vous partagez nos valeurs ? **Adhérez**

ENVIE DE GARDER LE CONTACT ? BESOIN D'INFOS ?

Vos délégués Syndicaux CATHERINE ABALAIN 01 43 23 60 65 ALAIN STEPHAN 06 85 67 52 98 MARIE-JOSE FERJIAULT 06 75 24 59 77 DENIS CIROT 06 74 44 68 02



Rejoignez-nous sur nos sites Abonnez-vous à nos publications

cftc-casa.com

le site CFTC.fr **6**

MARIE-JOSÉ FERJIAULT CALF DENIS CIROT DAG VALÉRIE VOYNEAU DDC LUCIEN KEMKENG DDC CATHERINE ABALAIN RHG BENJAMIN MASSONIE DBI LIZ MARUANI DDC ALAIN STEPHAN ITD